

PRIME AU KOT

Cadeau de la Région au Grand-Duché

La prime de 1 000 € de la Région profiterait à l'État grand-ducal et les enfants des travailleurs frontaliers seraient les dindons de la farce.

● **Christian VAN HERCK**

L'idée d'apporter une aide aux étudiants dont le domicile est très éloigné de leur lieu d'étude est louable sans doute. Néanmoins, tous les étudiants ne pourront pas en profiter. Les 1 000 € de prime annoncés ne seront par exemple pas accessibles aux travailleurs frontaliers. Pour eux, elle ne sera qu'une tracasserie admi-

nistrative supplémentaire sans aucun gain.

Leurs enfants étudiants recevront 1 000 € de l'administration belge, s'ils répondent aux conditions encore assez floues, mais se verront pénalisés par une réduction automatique du même montant de la prime de mobilité reçue du Cédies grand-ducal.

Sur les réseaux sociaux, les regrets exprimés par certains frontaliers, qui ont cru trop vite à

l'aubaine, sont tempérés

par les résidents du sud de la province de Luxembourg : « *On ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre.* »

Le grand perdant dans cette histoire est le gouvernement wallon : il va verser une prime qui va aller non pas dans la poche du travailleur, mais de l'État luxembourgeois ! Celui-ci va, en effet, économiser des primes qu'il ne devra plus verser. ■